

Le groupe des neuf a dix ans, introduction au débat

23 mai 2024

Jean-Marie Pernot
Politiste, associé à l'IRES et au CHS (MC)

Merci pour cette invitation qui m'honore mais qui, je ne vous le cache pas, m'a posé quelques questions et notamment celle-ci : « Pourquoi moi ? ». J'ai quelques collègues sociologues ou politistes qui ont travaillé sur le syndicalisme des retraités ou, plus globalement, la représentation des personnes retraitées dans la société et qui auraient été des intervenants plus qualifiés que moi pour cet exercice.

Après avoir écarté l'hypothèse de l'âge, je suis en effet dans la même catégorie que les gens à qui je m'adresse, j'ai finalement supposé que vous souhaitiez aborder la question plus largement, c'est-à-dire l'enjeu que représentent le groupe des retraités et ceux qui l'organisent dans le mouvement de reconstitution de ce qu'on pourrait appeler pour être vraiment très large « une puissance d'agir du monde du travail ». J'y inclus les retraités, bien sûr, et c'est par là que je commencerai.

Mais cette question de principe s'inscrit dans un contexte, nous l'avons tous à l'esprit, je le rappellerai néanmoins car toute réflexion sur le syndicalisme ou l'action collective doit être située dans son moment. Je dirai quelques mots en conclusion sur la question de l'unité syndicale parce qu'après tout, c'est cela qui est salué aujourd'hui, l'anniversaire d'une alliance et dix ans ce n'est pas rien, ça l'est d'autant moins que ce n'est pas si courant dans le mouvement syndical français. Mais avant cela, je vous proposerai de réfléchir ensemble à une notion que nous connaissons tous qui est cette formule : « Les syndicats représentent les travailleurs ». C'est un topos juridique qui est au fondement du droit du travail et de la négociation collective, c'est aussi la base légale de la reconnaissance du syndicalisme dans la loi de 1884. Cette formulation juridique de la représentation est restrictive puisqu'elle écarte, par exemple, la syndicalisation des retraités mais aussi celles des étudiants et d'autres groupes, elle doit donc être traitée non pas de manière juridique mais de manière sociologique et politique.

Je me propose donc d'interroger cette notion de représentation pour développer deux idées : d'une part, illustrer une conviction qui est que le mouvement syndical est aujourd'hui la forme sociale la plus apte à combattre l'emprise croissante de l'extrême droite sur la politique du pays, sur ce qu'on appela un moment la « lepénisation des esprits » ; d'autre part, elle permettra de mieux appréhender les difficultés de notre syndicalisme à regagner puissance et légitimité, c'est-à-dire les deux conditions essentielles dans l'accomplissement de de son rôle social.

La représentation des retraités, une continuité nécessaire

Mais d'abord, les enjeux de la représentation des retraités : c'est une tendance de fond des sociétés contemporaines que d'observer la consolidation en leur sein de larges groupes de personnes qui ne sont plus directement confrontées à l'activité lucrative, contre un salaire ou toute autre forme de rémunération, qui ne sont pas en devenir comme le sont les tout jeunes ou les étudiants ni en fin de vie comme le sont les personnes pour qui au vieillissement se mêlent diverses affections les tenant à distance de la vie sociale. Il faut donc distinguer au sein de ce vaste ensemble qui pèse tout de même 16 à 18 millions d'individus dans notre pays.

Groupe hétérogène bien sûr parce qu'il reproduit les inégalités générales qui traversent la société : les inégalités de revenus bien sûr mais aussi les inégalités au regard du temps disponible ; on peut certes caractériser ce groupe comme sorti du temps contraint de l'activité salariée mais la question du temps disponible demeure. Toute l'histoire du capitalisme peut se lire d'ailleurs comme une lutte pour le temps disponible. Elle est centrale tout au long de la vie, non seulement face aux employeurs, mais c'est aussi une bataille entre la contrainte professionnelle et la prise en charge des enfants, tension assez genrée, il faut bien le dire, parce qu'elle est encore pour l'essentiel gérée par les femmes. Elle revient sous une autre forme à la retraite car on doit parfois s'occuper des petits enfants : je rappelle qu'une famille sur 4 en France est une famille monoparentale ; dans 85 % des cas c'est une femme qui s'occupe d'un ou plusieurs enfants ; dans cas, l'aide d'un parent retraité est donc souvent bienvenue. Mais il y a aussi la nécessité de s'occuper de ses ascendants toujours vivants, ce qui est le lot d'un nombre croissant de retraités. On est assez loin des temps heureux du 100 % loisir, vendu par l'industrie du tourisme, même si le temps de la retraite peut être cela aussi.

Je n'insiste pas, vous le savez mieux que moi, cette catégorie des « retraités » est très hétérogène, elle est aussi diverse finalement que le monde du travail.

Si l'enjeu est bien de rassembler largement les retraités, c'est votre ambition, il n'est pas de poser les retraités comme une catégorie en soi : c'est ce qui vous distingue de cette Confédération française des retraités, ce lobby des temps grises, cette sorte de corporatisme sans corporation qui dresse comme dans un face à face ceux qui travaillent et ceux qui soi-disant ne travaillent plus.

Au contraire, les retraités sont l'expression de ce qu'on pourrait appeler « le monde du travail continué » pour reprendre l'expression de mon collègue Bernard Friot qui parle de la pension comme d'un « salaire continué ». Il n'y a pas deux individus : celui ou celle qui a travaillé pendant quarante ans avant de devenir un ou une autre, il y a une seule personne portant en elle et avec elle ses expériences, ses diverses sociabilités, les solidarités qu'elle a pu construire, ou non, au fil de sa propre histoire.

Le ou la retraité(e) ne sort pas de nulle part, il ou elle est déjà situé(e) dans le monde social, il n'y a pas que la pension qui a un lien étroit avec l'histoire des individus, Cela, c'est ce qui justifie la bataille de conviction que chaque centrale syndicale a engagé pour

la « continuité » syndicale, faire en sorte que les syndicalistes à la retraite restent des retraités syndicalistes.

Mais il y a un autre public, celui sur lequel les associatifs ont une accroche particulière, ce sont ceux qui n'ont jamais franchi le pas syndical au cours de leur temps d'activité ou ceux, plus nombreux qu'on ne l'imagine qui ont fait, un jour, un pas dans le syndicalisme pour s'en écarter parfois assez vite. Il y a donc à faire de ce côté, de ceux qui n'ont pas ou peu été des adhérents lors de leur période d'activité mais qui peuvent en découvrir l'utilité et aussi le plaisir d'agir ensemble car c'en est un.

Mais tout cela, vous le savez et je voudrais plutôt en venir aux enjeux propres à la période que nous vivons et à ces lendemains qui ne paraissent pas très enchanteurs.

Nous vivons dans un contexte politique à hauts risques

La tendance est connue, le document/bilan que vous avez dressé de ces dix dernières années la mettent bien en perspective : des politiques publiques néolibérales qui ne cessent d'inverser la dynamique de l'État social mis en place dans l'après-guerre et jusqu'aux années 1980.

Ceux qui nous gouvernent aujourd'hui sont pires que leurs prédécesseurs : ils sont animés par une vision du monde qui consiste à mettre tout le monde au travail, à les y conserver le plus longtemps possible, quelles qu'en soient les conditions : non pas le travail réglé, encadré par des droits, fruits d'un siècle de luttes sociales, mais le travail dans la simple définition d'activité rémunérée avec le moins de normes et de contraintes possibles pour que les employeurs soient encouragés à en augmenter l'offre : réduire la couverture des conventions collectives, casser le SMIC, réduire les arrêts maladies, éteindre l'inspection du travail et la médecine du travail après avoir abaissé drastiquement la présence syndicale dans les entreprises et liquidé les CHS-CT. Cette assignation générale au travail concerne tout le monde : les jeunes à travers un usage massif et parfois exagéré de l'apprentissage, les demandeurs d'emplois dont on veut réduire les droits pour les faire retourner plus vite au boulot, les retraités dont on veut diminuer le nombre en imposant des durées d'activité plus longues ;

Il faut également mentionner le soutien inconditionnel de nos pouvoirs publics au travail de plateforme, c'est-à-dire une vaste zone de travail informel dépourvu des droits sociaux conquis par le salariat depuis un siècle et plus. Le tout assorti de discours disqualifiant sur les travailleurs immigrés alors qu'ils sont au cœur de l'activité de tous les jours et des accents moralisateurs sur l'assistantat qui nous ramènent parfois au bon vieux temps du pétainisme.

Notre système glisse insensiblement vers une sorte de modèle Singapourien, qui combine la liberté des élections avec la restriction des libertés publiques, une sorte de post démocratie avec un recours intensif aux technologies de traçage et de surveillance, combiné avec un usage massif des violences policières. L'attaque des médias publiques

et on peut je crois saluer la grève très largement suivie à Radio France, n'est rien d'autre qu'une volonté de mise au pas idéologique.

Cette politique fait ouvertement le jeu de l'extrême droite qui, après un rapide coup de peinture sur la façade, n'a qu'à ouvrir les bras pour accueillir une grande partie de la population déboussolée par tant de transformations et qui en rend responsables, non sans quelque raison, le gouvernement actuel mais aussi, tous les gouvernements qui l'ont précédé.

Nous sommes donc pris dans un combat civilisationnel en ceci qu'il met en jeu une certaine idée du rapport des humains entre eux et avec leur environnement, autre sacrifié de cette marche vers l'abîme.

Cette politique se heurte à des résistances puissantes et pas seulement en France. Au Royaume uni, en Italie et même en Allemagne, il y a eu aussi d'importants mouvements sociaux pour la défense de l'État social, un peu comme celui que nous avons connu en 2023 à l'occasion de la réforme des retraites.

Or les mouvements sociaux ont toujours des effets politiques, plus ou moins à retardement : on l'a vu en 1995, en 2010, en 2016, parce qu'ils posent toujours la question du gouvernement d'après. Aujourd'hui, la question du gouvernement d'après est une dangereuse hypothèque : l'extrême droite est en embuscade non pas parce qu'elle se cache, ce n'est pas le cas mais parce que ce qu'elle est, en réalité, reste caché.

Car le problème avec l'extrême droite, c'est qu'on sait quand elle prend le pouvoir mais on ne sait jamais quand elle le rend. L'histoire nous a même appris qu'elle ne le laisse le plus souvent qu'à l'issue de séquences dramatiques. L'imposture sociale du RN sera peut-être assez vite démasquée si elle arrivait un jour au pouvoir, mais qu'en sera-t-il ensuite, quand les vents mauvais seront levés, quand les médias privés, captés par les milliardaires réactionnaires, soutiendront la défaisance de la démocratie bien entamée par ses prédécesseurs ?

Voir défiler quelques nazillons grotesques dans Paris comme ce fut le cas début mai, c'est anecdotique et presque amusant parce qu'il s'agissait d'une poignée d'abrutis ; mais si Le Pen parvenait au pouvoir, je gage qu'ils seraient plus nombreux à défiler et surtout qu'ils nous feraient beaucoup moins rire.

Comment conjurer cet avenir qui semble aujourd'hui promis, ou comment limiter ses dégâts s'il devait malgré tout advenir ?

Dans un tel moment, il est possible d'avoir confiance dans les partis politiques ou dans nos institutions pour constituer un rempart contre la menace de l'extrême droite. Pour ce qui est de nos institutions, on a pu voir à l'occasion de la réforme des retraites qu'elles avaient la flexibilité suffisante pour autoriser un mode assez autoritaire de gouvernement. Quant aux partis, on peut croire ou craindre que la faiblesse de l'offre politique alternative

soit insuffisante à réduire l'attraction de l'extrême droite sur une partie de l'électorat populaire et ce n'est pas l'actuelle campagne des élections européennes qui nous rassurera.

Nous savons ici cependant que même parmi les sympathisants des syndicats, il y a des travailleurs et des travailleuses qui ont déjà voté pour le RN (ou le FN) et qui s'appêtent à recommencer, j'allais dire à récidiver.

Je tiens à jour depuis 1995, le sondage sorti des urnes qui met en regard l'affichage de sympathies syndicales et le vote lors du premier tour de l'élection présidentielle. On a publié le dernier, celui de 2022, avec une récapitulation des cinq scrutins précédents sur l'excellent blog qui s'appelle Syndicollectif dont je vous conseille la consultation régulière.

En 2017, 13 % des électeurs qui affichaient une proximité syndicale indiquaient avoir voté Le Pen ; en 2022, ce sont 25 % qui déclarent un vote Le Pen ou Zemmour.

Ça, c'est la manière sombre de présenter les choses. On peut dire aussi que le fait d'afficher une proximité syndicale fait baisser la probabilité de voter pour l'extrême droite : 25 % je l'ai dit, pour ceux qui affichent une telle proximité, 37 % pour ceux qui n'en affiche aucune. Selon le tempérament de chacun, on peut y voir une consolation ou ressentir de l'inquiétude, ou les deux à la fois d'ailleurs.

Malgré cette évolution critique, je pense qu'il n'y a que le mouvement syndical qui puisse aujourd'hui constituer une digue, non pas infranchissable, ne nous payons pas de mots, mais assez haute pour permettre quelques défenses. Je ne peux pas argumenter cette conviction sans revenir aux définitions premières que j'ai déjà évoquées en commençant ce propos.

Qu'est-ce que « représenter les travailleurs ?

Le syndicalisme est un mode de représentation des travailleurs et des travailleuses : ce n'est pas le seul, les partis les associations jouent également ce rôle, certaines institutions de proximité jouent également ce rôle ; il est cependant le plus large puisqu'il vise la représentation du monde du travail, du salariat pour être plus précis, donc des individus, saisis individuellement et collectivement dans leur travail, c'est-à-dire une part significative de leur existence et de leur identité sociale. Mais que signifie représenter, car la représentation est une notion très polysémique ?

Représenter, et c'est la dimension la plus courante, c'est d'abord parler au nom de ceux qui ne sont pas là. C'est d'ailleurs la même définition que celle du syndic, vieux mot apparu au moyen âge pour désigner une forme de délégation. Dans la sphère politique, on parle de démocratie « représentative » caractérisée essentiellement par les élections avec différentes formes de suffrages (censitaire, masculin, universel, etc.) ou encore

uninominal, proportionnel, etc. Le tirage au sort étant d'ailleurs une autre forme de désignation de représentants.

Représenter c'est aussi présenter à nouveau, réactualiser dans la pensée des individus des idées, des valeurs qui y sont déjà présentes, parfois de manière diffuse voire oubliée.

Mais la représentation vaut aussi dans les domaines de l'art, la peinture, le cinéma, ce qui touche au domaine des émotions : au théâtre, on donne des représentations, c'est-à-dire qu'on représente sur une scène des choses déjà écrites ; en psychologie sociale, les représentations sont les images mentales présentes à la conscience, qui déterminent la vision du monde des individus et orientent plus ou moins leurs conduites.

Pourquoi cette évocation dont vous excuserez le caractère scolaire ? Parce que le syndicalisme, du moins dans la définition que j'en propose, c'est ce qui met en mouvement toutes ces définitions de la représentation : le syndicat agit, il négocie au nom des travailleurs, il produit des revendications qui ne relèvent pas d'une révélation mais qui ont été construites à partir de pratiques de proximité, ce qui garantit en principe que le syndicat parle « au nom des travailleurs » et pas « à leur place » ; mais il met aussi en scène un ensemble de valeurs et de visions du monde construites au fil de l'histoire et qu'il propose à la conscience des individus à qui il s'adresse. Il met en scène une représentation de la société et leur propose une certaine lecture de la place qu'ils y occupent.

Là commence d'ailleurs la diversité, le pluralisme, car tout le monde n'a pas la même façon de voir le monde. Parce qu'elle est essentiellement collective, l'action syndicale met en œuvre aussi des affects, produit des sociabilités et rompt l'isolement.

Je veux dire par là que le syndicat ne fait pas que défendre les travailleurs dans une situation d'adversité : l'action syndicale mobilise des valeurs et stimule des sentiments, elle mobilise aussi l'imaginaire des individus ; c'est important parce que l'imaginaire est le lieu et l'enjeu du politique, cela on le sait depuis Machiavel : c'est dans les représentations, c'est-à-dire ce qui est dans la tête des individus, que se jouent les positionnements politiques.

Ce danger qui vient contribue au rapprochement actuel entre les syndicats, entre tous les syndicats malgré la grande variété idéologique des organisations. Cela s'explique, me semble-t-il, par le fait que l'opposition du syndicalisme et de l'extrême droite est la réplique exacte de l'opposition entre l'espérance et le ressentiment.

Il m'arrive de citer ce passage de la Divine comédie de Dante, le chant 3 de l'Enfer très exactement, au moment où Dante, après une longue déambulation dans les entrailles de la terre, parvient à la porte des enfers avec son compagnon, le poète Virgile. Il y a une inscription au-dessus de la porte d'entrée de l'Enfer : cette inscription dit « Toi qui arrive ici, abandonne tes espérances ». C'est très exactement cela : l'enfer c'est l'abandon des espérances, c'est ce à quoi nous sommes confrontés ; l'espérance, elle est née avec la

politique du Front populaire, en 1936, elle s'est affermie dans les réalisations de l'après-guerre, c'est-à-dire dans la mise en œuvre de l'État social issu du programme du CNR. Elle a accompagné cette conviction que chaque génération connaîtrait une situation meilleure que la précédente. Cette croyance s'est effondrée dans les années 90, l'espérance qui la portait a cédé la place à l'amertume, puis au ressentiment et à la haine qui alimentent les colères d'aujourd'hui.

C'est beaucoup une haine de classe, c'est vrai et il y en a que cette radicalité séduit. Je pense qu'elle est dangereuse parce que le premier objet spontané de la haine, c'est souvent la haine de l'autre, de celui qui est ou paraît différent.

Le ressentiment est pour les psychanalystes une pathologie individuelle qui conduit ceux ou celles qui en sont victime au repli sur soi et au rejet de tout ce qui ne leur ressemble pas. S'il s'étend, et il s'étend aujourd'hui par les réseaux sociaux qui sont de grands intégrateurs, ce ressentiment peut s'exprimer par des formes diverses, dont le vote pour ceux qui incarnent le mieux la haine et le rejet de l'autre.

Pour faire décrocher du vote d'extrême droite, le discours moralisateur ne suffit pas. L'alternative c'est l'action collective sur des objectifs solidaires, la démultiplication de l'action syndicale, c'est le seul moyen de faire reculer cette influence dévastatrice. Certes le syndicalisme seul ne suffira pas à recréer de l'espérance : il peut y contribuer, franchir les premiers pas en suscitant au moins un désir d'émancipation. S'il y parvient, il aura fait son boulot, d'autres forces s'y appuieront, le politique reprendra ses droits.

Le problème, comme vous le savez bien, c'est que notre syndicalisme n'est pas au mieux. Il y a certes quelques bonnes raisons d'espérer, le mouvement de 2023 en a fourni quelques-unes : Nous nous heurtons cependant à ce constat qui est que notre syndicalisme ne se porte pas bien.

Reconstruire puissance et légitimité

Ce constat, on y a droit tous les jours : j'ai l'habitude d'y répondre de deux manières : d'abord ce n'est pas un phénomène franco-français, c'est le problème partout en Europe, et bien au-delà. Avec des collègues européens nous avons entrepris un exercice comparatif en 2018 sur l'état du syndicalisme après la crise de 2008-2009. Le constat n'était pas réjouissant : même dans les syndicalismes qui connaissent des taux de syndicalisation élevés, il y a plus que des doutes et des interrogations.

C'est donc bien qu'il y a des causes communes, l'expansion du néolibéralisme et la mondialisation capitaliste ne peuvent être tenue à l'écart de ces causes ; l'autre réponse c'est qu'un syndicalisme qui irait bien dans une société minée depuis trente ans et plus par le chômage de masse et la montée d'une grande précarité sociale, ce serait étonnant

et même plutôt suspect. D'une certaine façon, c'est aussi en allant mal que le syndicalisme représente un certain état de la société.

Ce constat de faiblesse peut être tempéré par l'existence de luttes, nombreuses, spécialement en ce moment, elles montrent un potentiel, mais j'ai coutume de rappeler qu'une succession de luttes ne fait pas un rapport de force. N'oublions pas qu'il y avait des luttes avant que les syndicats n'existent et qu'il y en aurait encore si celui-ci venait à disparaître. Au-delà de leur effet immédiat, elles doivent servir à la consolidation des formes pérennes de représentation que constituent les syndicats : l'existence des luttes ne peut donc pas exonérer du travail de consolidation du syndicalisme.

Et puisqu'on est entre nous, on peut aussi convenir qu'il existe des facteurs de cet affaiblissement qui ne sont pas tous extérieurs au syndicalisme lui-même.

Si j'ai fait ce détour par cette notion de représentation, c'est aussi pour rendre compte d'un certain type de décalage qui doit être réduit.

Bien sûr, il y a l'immense continent de celles et ceux qui travaillent et qui ne sont pas au contact du syndicalisme. On ne sait pas comment aller les chercher, je n'insiste pas, j'ai écrit ailleurs sur ce sujet.

Mais même là où le syndicalisme peut agir, on a le sentiment que le lien de représentation a cédé la place à un lien de nature différente, que j'appellerai « serviciel » ; c'est celui qui conduit les individus à se sentir peu concernés par le syndicalisme, jusqu'au jour bien sûr où il ou elle a besoin d'un service : ce jour-là, les travailleurs ou les travailleuses trouvent facilement la porte du délégué syndical, mais dans le cours ordinaire du temps, ils préfèrent assurément que cela existe mais cela ne les concerne pas vraiment, l'existence du syndicat est un donné qui leur est totalement extérieur. C'est cette pente là qu'il faut remonter.

Les causes sont connues, vous les connaissez : la sur-institutionnalisation des militants, la perte de sens du travail, les offensives patronales ou politiques contre le syndicalisme, auxquelles j'ajoute toujours l'incroyable explosion de la sous-traitance qui a fait voler en éclat la notion même de collectif de travail qui reste au fondement de la construction syndicale. La reconstitution de ce tissu représentatif est un travail de longue haleine et chacun ici peut mesurer l'ampleur de la tâche.

Mais pour y parvenir, le syndicalisme doit satisfaire quelques prérequis : il y a des atouts, le mouvement de 2023 l'a montré. Face à un pouvoir obtus et peu soucieux de démocratie, on a pu constater qu'une très grande partie de la population et assurément la totalité du monde du travail était favorable à l'État social, à l'expansion des services publics et à la démocratie car l'abus de 49-3, a eu une résonance importante.

Le mouvement syndical a bénéficié d'un sursaut d'intérêt, il a regagné en peu de temps une vraie représentativité sociale et ce crédit est à porter à une nouvelle entité, jusque-là inconnue à cette échelle et qui s'appelle l'intersyndicale.

Nous y voilà, pour remonter la pente, le premier prérequis, c'est l'unité d'action entre les syndicats. C'est une question cardinale, incontournable, c'est d'ailleurs celle qui nous réunit aujourd'hui parce que c'est une réalité de dix ans dans vos domaines d'action.

Je crois finalement que c'est pour cela que vous m'avez invité, parce que je suis et j'ai toujours été un plaideur impénitent de l'unité syndicale. Je me contenterai de souligner trois points en conclusion de cette intervention.

J'ai souvent écrit que l'unité d'action n'était pas la négation des différences et des divergences entre les organisations syndicales. Celles-ci ne sont pas seulement données par l'histoire, même si celle-ci a une prégnance forte sur les stratégies. Cette diversité, ce pluralisme, cette division, on l'appelle comme on veut, reflète aussi les diverses manières de voir le monde qui traversent les individus ou les groupes qui constituent le monde du travail : si l'on aspire à représenter, il faut admettre la diversité et même le choc des différentes façons de percevoir les rapports sociaux.

Représenter un groupe social, c'est rassembler, ça se construit à partir des différences et pas dans leur négation.

Second point, l'unité est même la meilleure façon de gérer les divergences, la plus démocratique en tous cas, d'une part parce qu'elle est la condition de l'implication des salariés, ensuite parce qu'ils en deviennent les arbitres.

Dans un mouvement social, c'est comme devant une assemblée générale, la pluralité des points de vue instruit la décision collective et ce sont les travailleuses et les travailleurs qui arbitrent, ce qu'on appelait à une époque la démocratie ouvrière.

Enfin, l'unité d'action est le seul moyen de dépasser le rapport d'extériorité que j'évoquai tout à l'heure.

Certains sondages répétés semblent indiquer que la division syndicale est une des premières raisons données pour justifier que l'on se tienne à l'écart de l'engagement syndical. Je suis perplexe, cela fait partie des questions qui, telles qu'elles sont posées induisent la réponse. Quelques lignes en dessous, on trouve d'ailleurs souvent que les salariés préfèrent qu'il y ait plusieurs syndicats afin d'avoir un choix plus large lors des élections sociales. On ne peut comprendre cette apparente contradiction que par la montée d'un certain consumérisme à l'égard du syndicalisme.

Au fond tout se passe plutôt comme si le comportement collectif était le suivant : mettez-vous d'abord d'accord entre vous, on verra après.

Les mouvements sociaux des années 2000 accrédite cette proposition : les mobilisations qui réunissaient l'ensemble des sigles ont toujours recueilli un soutien plus large que lorsque l'unité n'était que partielle. Est-ce que cela veut dire que ce sont les troupes appelées par la CFDT ou l'Unsa qui font la différence ? Bien sûr que non : la CFDT n'est pas dépourvue de forces mobilisables, elle a même plutôt tendance à vouloir les reconstituer après quelques décennies de rejet de la grève et de la manifestation.

Non, la différence est dans la perception symbolique de l'unité que l'on peut résumer ainsi : si tous les syndicats sont d'accord, alors c'est qu'il y a quelque chose auquel il serait bon de s'intéresser.

C'est cela que l'on a vu sur les retraites en 2023, c'est cela que vous avez construit, de façon évidemment moins spectaculaire, depuis dix ans.

Dernière petite remarque, dans votre domaine, l'unité est antérieure mais il y manque la CFDT ce qui la laisse incomplète. Sa proximité avec les mesures prises par les gouvernements Hollande – en particulier en matière de retraite – et sa timidité au cours du premier mandat Macron suffisent à expliquer cette tenue à l'écart, comme elle l'explique d'ailleurs sur le plan interprofessionnel. Ça peut donc bouger, comme ça a bougé sur le plan général : c'est une organisation qui, comme d'autres, est placée devant des difficultés stratégiques depuis fort longtemps, l'hypothèse du changement ne peut donc être totalement écartée. Il faudra quelques efforts de sa part pour lever une méfiance légitime, quelques efforts des autres aussi pour rendre ce chemin possible, mais la menace de l'extrême droite fait obligation à tous et la CFDT y est sensible.

Le syndicalisme est confronté depuis quelques années à de grandes difficultés pour retrouver une place centrale dans les relations sociales. Le pôle de résistance qu'avaient constitué un temps le syndicalisme du secteur public s'est un peu effrité ces dernières années. La consolidation d'un « môle » retraités, sa capacité à regrouper et à mobiliser sont un renfort important, il participe de cette possibilité d'un recouvrement de la puissance et de la légitimité auprès des travailleurs et des travailleuses.

Les épreuves politiques à venir doivent trouver face à elles un syndicalisme uni et mobilisateur pour faire revivre à large échelle l'idéal d'émancipation qui est le sien depuis les origines, pour que l'espérance qu'il fera lever parvienne à conjurer le monstre.